

## Introduction

### Quand tout menace de basculer

Jean-Marie Harribey

C'est toujours après coup que l'on prend la mesure du danger qui était annoncé et qui finit par nous submerger. Mais c'est trop tard. Est-il alors encore temps d'interrompre le cours des choses, celui qui va de l'indifférence et de l'inaction vis-à-vis de la dégradation sociale et écologique engendrée par le capitalisme à l'impuissance sinon la compromission face aux guerres qui, de l'Ukraine à Gaza, sèment la mort, visent la déshumanisation des populations et la destruction des territoires ? Indifférence et inaction aussi à l'égard des guerres civiles qui ravagent notamment le Soudan, l'Éthiopie, le Yémen et la R.D. du Congo, ainsi que vis-à-vis de la terrible régression des droits des femmes en Afghanistan.

Publication après publication, la revue *Les Possibles* essaie d'apporter un modeste éclairage sur une situation socio-économique, politique et géopolitique dont les facteurs entremêlés paraissent inextricables. Tant le dossier, essentiellement économique, de ce numéro, que la partie Débats sur la situation au Proche-Orient qui lui fait suite avancent l'hypothèse que le monde est peut-être à un point de bascule qui pourrait mener jusqu'à la barbarie.

#### **Dossier : Basculement économique, monétaire et financier**

Notre dossier propose d'abord une série d'articles pour expliquer le plus pédagogiquement possible ce que sont les cryptoactifs, parfois aussi appelés cryptomonnaies, et les risques qu'ils font courir à la stabilité monétaire et financière. Risques dont prennent conscience les spéculateurs de tous poils et aussi les banques centrales de certains États, mais pour des raisons différentes, nous verrons pourquoi.

#### ***Basculement monétaire***

Tout d'abord, l'économiste Ludovic Desmedt rappelle l'organisation hiérarchique du système monétaire, du sommet tenu par les banques centrales, émettrices de la monnaie ultime publique, aux banques secondaires émettrices de la monnaie scripturale aujourd'hui dominante, jusqu'aux quasi-monnaies que sont les crypto-actifs. Ces derniers se sont imposés et, après la phase du bitcoin, ce sont surtout les stablecoins adossés à des monnaies et des actifs qui leur confèrent une valeur sécurisée. Devant cette vague grandissante, les banques centrales ont commencé à mettre en œuvre des monnaies numériques émises par elles-mêmes, de façon à « préserver l'ancrage actuel du système monétaire dans la monnaie de banque centrale et la coexistence actuelle de la monnaie de banque commerciale et de la monnaie de banque centrale dans une ère numérique ».

À son tour, François Morin montre que la dynamique enclenchée qui repose sur la « blockchain » a révélé sa principale limite : la volatilité, à laquelle les stablecoins offrent une réponse en étant indexés sur le dollar, l'euro ou l'or. La principale nouveauté est alors que ces stablecoins sont devenus un pilier de la finance décentralisée. Des enjeux politiques considérables émergent alors, surtout depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump : comment arbitrer entre une politique publique et la promotion d'intérêts privés, comment définir aujourd'hui une souveraineté monétaire ? « Nous sommes devant un paradoxe : la stabilité

monétaire qui est recherchée par ces nouvelles crypto-monnaies renforce le risque systémique global. »

Pour notre collègue états-unien, Robert Guttman, il s'agit véritablement d'une « bataille numérique » autour de « la création d'un nouveau régime monétaire adapté à la numérisation progressive des économies capitalistes ». Il décrypte lui aussi les différences entre les moutures successives des crypto-monnaies, allant du bitcoin aux stablecoins. On comprend que Trump « s'intéresse désormais activement à l'augmentation des prix des crypto-monnaies dans lesquelles son empire commercial est investi ». Une nouvelle réglementation est donc devenue nécessaire puisque « l'émission de stablecoins équivaut à la création d'une banque rentable, mais sans le fardeau réglementaire. Ces jetons ne coûtent rien, tandis que les émetteurs perçoivent des intérêts sur l'actif grâce aux réserves qu'ils conservent pour garantir leurs stablecoins, comme des bons du Trésor ou des fonds du marché monétaire ». Aussi, les monnaies numériques de banques centrales sont en train de devenir un passage obligé. La Chine est en avance sur ce point, tandis que la Banque centrale européenne doit surmonter la réticence, sinon l'opposition, des banques privées.

### ***Révolution numérique et rapports sociaux***

On se doute que le basculement monétaire et financier qui se prépare n'est pas étranger à la situation de l'économie mondiale qui connaît de profondes transformations pour tenter de sortir de sa crise. Deux ouvrages récents dont rend compte Jean-Marie Harribey proposent une lecture complémentaire : celui de Dominique Plihon, qui souligne la diversité « des » capitalismes sur fond d'irruption de la dénommée « intelligence artificielle », et celui collectif de la Fondation Copernic qui se demande ce qu'il faut faire de cette intelligence artificielle : la maîtriser incontestablement, sous peine, concluent les deux ouvrages, de remise en cause de la démocratie.

C'est la même trame de la révolution technique qu'examine Patrice Grevet. Pour montrer l'impact de celle-ci sur l'organisation sociale, il développe le concept de « verticalisme » qui connaît deux formes antagoniques. La première correspond au projet de renouvellement de l'exploitation capitaliste mené par les grandes firmes de la tech, et que l'on peut qualifier, comme le font de nombreux auteurs, de capitalisme de surveillance. La seconde correspond au pari qu'il serait possible de conduire une transition planifiée et démocratique. Pari crucial mais pas gagné d'avance.

Parmi les sujets de discussion concernant l'évolution du capitalisme permise par ce qui constituerait la quatrième révolution industrielle, figure la question de savoir si l'avènement d'un capitalisme rentier dominé par les grandes multinationales remet en cause le concept d'exploitation de la force de travail dont le capital n'aurait plus besoin pour s'accumuler globalement, l'essentiel des profits étant engendrés par la captation de la rente. Aussi, la contribution de Païkan Marcaggi remet au centre la théorie de la valeur de Marx : seul le travail produit de la valeur, bien que le mouvement continu des capitaux qui la réalloue au prorata des rapports de force donne l'illusion que le capital en est devenu la source autonome. On pourrait ajouter que, comme le disait Einstein, « Sur le plan des principes, il est tout à fait erroné de vouloir baser une théorie uniquement sur des grandeurs observables. Car, en réalité, les choses se passent exactement de façon opposée. C'est seulement la théorie qui décide de ce qui peut-être observé. »<sup>1</sup>

S'il fallait une confirmation de la centralité du travail pour renouveler en permanence la critique de l'exploitation du travail, on la trouverait dans la convention collective en vigueur dans la métallurgie française, dont Jacques Perrat analyse l'enjeu. Comme il le dit, le travail reste « la variable d'ajustement des recompositions productives ». La difficulté de l'analyse

---

<sup>1</sup> Dialogue entre Einstein et Heisenberg, rapporté par ce dernier et cité par Thibault Damour, « [Einstein 1905-1955 : son approche de la physique](#) », Séminaire Poincaré 2005, 1-25.

provient du fait qu'on ne voit les conséquences profondes d'une convention renouvelée en 2004 que plus de vingt ans après, à la lumière des bouleversements engendrés par une crise socio-écologique obligeant le capital à « subsumer » encore davantage le travail, c'est-à-dire à en subordonner la force manuelle, intellectuelle et psychique jusqu'à épuisement pour la faire devenir capital.

Même les secteurs longtemps soustraits à la logique de la rentabilité connaissent aujourd'hui les méfaits de cette dernière. Le professeur de médecine André Grimaldi décortique méticuleusement la dégradation du secteur hospitalier, soumis aux injonctions de gestion comptable, ressemblant de plus en plus à ce qui se déroule dans l'ensemble des secteurs industriels et de services. La régulation comptable imposée entre en résonance avec le dualisme grandissant du secteur de la santé et son hyperspécialisation. L'auteur renouvelle alors son plaidoyer en faveur d'une « Sécu à 100 % ».

Afin de mener ses transformations tambour battant, l'économie a besoin d'énergie. Daniel Hofnung explore le projet en cours de la Centrale de Gardanne qui, sous couvert d'utiliser la biomasse comme source d'énergie, cache une entreprise de déforestation à outrance. Au sens littéral de l'expression, le capital fait feu de tout bois. Il s'ensuit que « les solutions apportées ne doivent pas seulement être évaluées en fonction des réductions d'émissions de gaz à effet de serre, mais aussi en fonction de leur impact sur le climat, sur le cycle de l'eau, sur la biodiversité. »

Pour clore le dossier de ce numéro, le sociologue Alain Accardo, contributeur régulier à notre revue, nous offre comme souvent un petit cadeau d'humour dissimulant un pessimisme de la raison comme disait Gramsci, sinon un « désenchantement » écrit-il, mettant en évidence que ce que nous nommons ici « basculement du monde » ne pourrait se produire s'il n'y avait une tendance irrépessible à la transformation de la culture en capital. On saisit mieux alors « la croyance [qui] s'est installée, particulièrement ennoblissante et névrosante à la fois, avec le divorce irréparable entre l'âme et le corps, cette *distinction* primordiale entre une nature et une "surnature" qui portait en germe en elle, toutes les autres séparations, divisions et oppositions entre destinées personnelles comme entre classes »<sup>2</sup>.

### **Débats : Proche-Orient, Gaza, un drame sans fin...**

La partie Débats de ce numéro des *Possibles* est consacrée à la situation au Proche-Orient, particulièrement à Gaza, qui constitue véritablement un basculement géopolitique autour de la barbarie qui s'y installe sans que l'on puisse en entrevoir la fin.

De jour en jour, la situation géopolitique et militaire s'envenime cruellement dans le monde. Et<sup>3</sup>, faisant suite à une longue histoire, le Moyen-Orient est malheureusement le cœur du pire : massacre des Gazaouis, présenté par le gouvernement de Netanyahou comme une réponse à celui du 7 octobre 2023, et la condamnation d'une population à mourir de faim, de soif et de manque de soins sur un territoire entièrement détruit pierre par pierre. La Cour internationale de justice a reconnu « le risque de génocide » dans un arrêté du 26 janvier 2025, confirmé explicitement quelques mois plus tard par un rapport de l'ONU sur « la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 »<sup>4</sup>. Les

<sup>2</sup> En complément, nous renvoyons à l'ouvrage remarquable de Bernard Lahire, *Les structures fondamentales des sociétés humaines*, Paris, La Découverte, 2023.

<sup>3</sup> L'alinéa qui s'ouvre à cet endroit est largement le fruit d'une élaboration collective qui introduisait une lettre d'invitation au sociologue Saïd Bouamama à participer au débat que nous comptons organiser, suite au refus que nous lui avons opposé lors d'une première contribution (voir le [post-scriptum de l'introduction au numéro précédent 42](#)). Notre invitation est restée sans réponse.

<sup>4</sup> Francesca Albanese, Human Rights Council, « [From economy of occupation to economy of genocide](#) », Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territories occupied since 1967, Fifty-ninth session 16 June–11 July 2025, écrit : « Dans le présent rapport, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 enquête sur les mécanismes

termes de la rapporteuse de l'ONU, Francesca Albanese, contiennent la plupart des ingrédients caractérisant la catastrophe : colonisation, déplacement des populations, apartheid, génocide. Un autre rapport d'une commission d'enquête de l'ONU apporte encore le 16 septembre 2025 de nouveaux éléments dans le sens d'un génocide en cours<sup>5</sup>. La poursuite inexorable de la colonisation en Cisjordanie et l'évacuation forcée de Gaza traduisent la volonté de faire disparaître politiquement et physiquement le peuple palestinien comme s'il fallait prolonger et achever la Nakba de 1948.

Cette stratégie a été complétée par le déclenchement d'une guerre qualifiée de « préventive » par Israël contre l'Iran, avec l'assentiment et le soutien militaire des États-Unis, et enfin, tout dernièrement, par le bombardement d'immeubles censés abriter des dirigeants du Hamas en train de négocier dans la ville de Doha au Qatar. La volonté manifeste de créer le chaos le plus grand possible pour laisser les vainqueurs maîtres du « jeu » a pour résultat de renvoyer *sine die* toute solution en faveur de la paix, et bien entendu empêche toute ouverture de négociations avec qui que ce soit. Stratégie de l'empêchement à laquelle répond comme en miroir la stratégie du Hamas qui, en pleine négociation à Doha, commet un attentat à Jérusalem-Est. On voit nettement la contradiction : une solution à deux États supposerait l'acceptation réciproque de l'existence de l'autre.

Dans ces conditions, qui deviennent plus dramatiques au fur et à mesure que les jours passent, la revue *Les Possibles* souhaite approfondir les interrogations qu'elle avait formulées lors de ses précédents numéros (notamment 40, 41, 42), en confrontant des points de vue complémentaires et/ou contradictoires dans sa page « Débats »<sup>6</sup>.

### ***De l'antisémitisme et de l'antisionisme***

Parmi les questions les politiquement et humainement les plus sensibles, il y a celle qui porte sur l'antisémitisme vs antisionisme. L'historien Robert Hirsch se demande si l'antisionisme serait une nouvelle reformulation de l'antisémitisme. Pour répondre à cette question, il rappelle rapidement l'histoire du sionisme, lequel ne peut être confondu avec la politique de Netanyahu. L'amalgame ne pourrait qu'amener « des dérives qui desservent le soutien au peuple palestinien », tant il existe de sionismes et d'antisionismes différents. « Jeter les Juifs à la mer » est antisémite ; refuser la politique israélienne actuelle qui empêche

---

financiers qui soutiennent le projet colonial israélien de déplacement et de remplacement des Palestiniens dans les territoires occupés. Tandis que les dirigeants politiques et les gouvernements se dérobent à leurs obligations, bien trop d'entreprises ont profité de l'économie israélienne d'occupation illégale, d'apartheid et, désormais, de génocide. La complicité révélée par le rapport n'est que la partie émergée de l'iceberg ; il ne sera possible d'y mettre fin sans demander des comptes au secteur privé, y compris à ses dirigeants. Le droit international reconnaît différents degrés de responsabilité, chacun exigeant un examen minutieux et une reddition de comptes, en particulier dans le cas présent, où l'autodétermination et l'existence même d'un peuple sont en jeu. Il s'agit d'une étape nécessaire pour mettre fin au génocide et démanteler le système mondial qui l'a permis. »

<sup>5</sup> [Commission d'enquête de l'ONU](#), 16 septembre 2025. Précisons que, sur les cinq critères de la Convention de 1948 définissant les « actes commis à l'égard d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux » pouvant relever d'un génocide (voir le texte de Raymond Blet dans ce numéro), seul celui du transfert forcé d'enfants n'est pas retenu par la Commission. Elle demande à Israël de cesser les politiques de famine, de lever le siège à Gaza et d'assurer l'accès sans entrave de l'aide humanitaire, et aux États membres de l'ONU de cesser les livraisons d'armes à Israël sous peine de complicité.

<sup>6</sup> Précisons deux ou trois choses afin qu'il n'y ait pas de malentendus. L'analyse de la situation n'équivaut pas à une prise de position politique officielle de la revue *Les Possibles* qui n'est pas un organe d'orientation et de décision politiques. La revue essaie de rassembler les termes d'une discussion qui dépasse de loin les opinions personnelles des membres qui la composent. Elle réunit pour cela des contributeurs divers qui, même lorsqu'ils convergent largement, restent responsables de leurs choix et de leurs engagements. Nul n'est sommé d'adopter ou d'utiliser tel ou tel concept analytique. Enfin, s'il est parfaitement clair que la revue *Les Possibles* a une ligne éditoriale soutenant la cause du peuple palestinien qui a droit à une vie, une terre et un État, ses animateurs n'entendent pas usurper un quelconque pouvoir politique ou un magistère intellectuel pour décréter ce que ce peuple peut et doit faire.

la solution à deux États n'est pas antisémite. « L'affirmation selon laquelle critiquer Israël revient à prôner l'antisémitisme est fautive et dangereuse. Elle est aujourd'hui au cœur de la propagande de la droite israélienne et doit être rejetée absolument ».

Dans un ouvrage consacré à l'antisémitisme dont Jean-Marie Harribey fait une recension, l'écrivaine Brigitte Stora propose une interprétation psychanalytique de ce phénomène inscrit dans l'histoire et puisant notamment sa source dans l'antijudaïsme chrétien occidental, accusant les juifs d'avoir tué Jésus. Pour l'autrice, l'antisémitisme est d'abord un refus de l'autre. Ainsi, l'antisémitisme est un « meurtre intime ». Chacun, de sa naissance à sa mort, est reconnu par son nom, et est tenu d'en répondre. Mais quand l'antisémitisme atteint des paroxysmes comme dans le nazisme, c'est le nom qui doit être rayé, aboli, remplacé par une étoile jaune ou par un numéro de camp de la mort. « La Shoah est une dette bien trop lourde à porter, elle a endeuillé l'humanité, mais elle a aussi sali son nom. Face à cette "honte d'être homme" dont parle Primo Levi, le discours antisioniste offre une sorte de réparation, presque une rédemption. » Cette interprétation de Brigitte Stora possède sa légitimité mais la critique du rejet des juifs indésirables et coupables doit être associée à la reconnaissance des conditions coloniales dans lesquelles fut créé l'État d'Israël.

### ***Du génocide***

Comme la suite de la discussion tourne surtout autour du point de savoir si l'État d'Israël commet un génocide à Gaza, nous avons demandé à un juriste de rappeler quelles sont les distinctions établies en droit international entre crime de guerre, crime contre l'humanité et génocide. Raymond Blet explique que le crime de guerre est défini par la Convention de Genève ratifiée par 196 États : elle garantit la protection des personnes qui ne participent pas à la guerre (civils, personnels sanitaires, organisations humanitaires...) ou plus à la guerre (malades, blessés, prisonniers...) et élargit la définition de conflit armé « aux luttes contre la domination coloniale et l'occupation étrangère, et contre les régimes racistes dans l'exercice des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes ». La notion est codifiée dans des textes internationaux comme ceux de la Cour pénale internationale. Le crime contre l'humanité résulte « d'une atteinte grave aux personnes, à grande échelle et d'une manière systématique. [...] Les victimes sont avant tout les populations civiles dès lors que les actes inhumains et les persécutions sont commis de façon systématique ou collective contre les personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale nationale ou religieuse. » Le génocide est une catégorie particulière du crime contre l'humanité qui accomplit « la destruction totale ou partielle de toute ou partie d'une population, répondant à un mobile racial, ou d'éviction totale de son territoire en annihilant sa population. » L'auteur conclut que la politique actuelle d'Israël à Gaza répond aux trois catégories juridiques ci-dessus.

Dans un article publié sur son blog qu'elle nous a autorisés à reprendre, la journaliste Mona Chollet qualifie de « génocide anodin » le massacre en cours des Palestiniens. C'est le fait, dit-elle, d'un « pays structurellement raciste, enfermé dans une réalité parallèle, en proie à un fanatisme religieux délirant et à un expansionnisme terrifiant ». Les génocidaires misent sur la sidération provoquée par l'état de choc. Aussi se raccrocher à une image positive d'Israël suppose de considérer les Israéliens comme « les sujets centraux, voire uniques, de l'histoire proche-orientale ». Changer cela passera par l'arrêt du soutien au projet colonialiste au Proche-Orient.

### ***Un nouveau cadre géopolitique international ?***

Le politiste Bertrand Badie explique que, après le 7 octobre 2023, la donne diplomatique mondiale a évolué, et peut-être même « a été retournée sous la pression d'une opinion publique mondiale, d'ONG, de médias, qui se mobilisent et s'activent au fil des tragédies. En cela, cette nouvelle séquence du conflit israélo-palestinien met le plus fort en position de

violence aiguë mais inefficace, et le plus faible en situation de visibilité internationale qui permet de réactiver sa cause ». C'est l'idée soutenue par l'auteur : l'impuissance du dominant se révèle et apparaissent « les lueurs d'une puissance sociale [...]. La souffrance crée aussi l'empathie qui défie le diplomate et le soldat. Il est trop tôt pour dire si cet enchaînement permettra en fin de compte de produire une paix profonde. Mais il a en tout cas suscité une politique internationale inédite qui met la puissance en difficulté, jusqu'à dessiner les contours, encore flous, des nouvelles relations internationales, mais aussi des nouvelles responsabilités humaines et militantes dans la promotion de la paix. »

L'heure de la paix n'a pas encore sonné, et Gilbert Achcar considère que la stratégie du Hamas mise en œuvre le 7 octobre 2023 « a été totalement désastreuse » car « le peuple palestinien est désormais confronté à une menace plus grande que jamais ». Et « prétendre au contraire que l'attaque du Hamas a en quelque sorte “remis la question palestinienne sur le tapis » est tout simplement absurde ». Face à un régime fasciste comme celui actuel de l'État d'Israël dont la supériorité militaire est écrasante, seule est possible l'action de masse non violente « qui ne se gagne pas d'un coup » mais « qui se déroule par vagues ». Gilbert Achcar analyse ensuite comment le rapport de forces avec les pays voisins, notamment l'Iran, renforce la détermination d'Israël de mener à son terme l'éviction des Palestiniens, pour laquelle le 7 octobre a servi de prétexte et d'opportunité.

Après être revenus sur la naissance de l'État d'Israël qui se « situe dans la continuité du colonialisme européen », Pierre Khalfa et Catherine Samary expliquent que cet État a d'emblée été pris dans une contradiction fondamentale : il se proclame un État démocratique et aussi un État juif. Dès lors, « le 7 octobre est un produit de la colonisation israélienne [...] et de la menace de la disparition politique de la question palestinienne avec la mise en œuvre des “accords d'Abraham”. » Les auteurs confirment qu'il y a une recrudescence des actes antisémites en France, mais ceux-ci sont instrumentalisés « pour déconsidérer tout soutien au peuple palestinien » et délégitimer toute critique de la politique israélienne.

L'historienne Sophie Bessis demande pourquoi les Européens soutiennent inconditionnellement Israël dans « sa conquête de ce qui reste de la Palestine, Gaza bien sûr, mais également la Cisjordanie ». L'Europe est partagée entre l'approbation « du droit d'Israël à se défendre et une critique homéopathique de la riposte aux dimensions désormais génocidaires menée par le gouvernement de M. Netanyahou, dans lequel les ministres suprémacistes et néofascistes donnent le la ». Le 7 octobre « politiquement suicidaire » a constitué pour Israël un « effet d'aubaine ». L'histoire pèse certes dans l'attitude complaisante de l'Europe. Mais jouent aussi trois autres raisons : « le patient travail accompli par les dirigeants israéliens depuis 1948 pour faire de leur pays le représentant exclusif du judaïsme mondial » ; l'entreprise coloniale pour donner corps à une vision rédemptrice du sort funeste réservé aux juifs ; la nostalgie coloniale qui donne force aux extrêmes droites dans tout le continent européen.

Élargissant la focale, Éric Toussaint s'intéresse aux dix pays formant les BRICS et examine pourquoi ils ne dénoncent pas le génocide à Gaza et n'envisagent aucune sanction contre Israël. Au contraire, nombre de ces pays continuent d'entretenir des relations commerciales avec Israël « qui a besoin de diversifier ses sources d'approvisionnement en matière énergétique pour poursuivre son effort de guerre et son fonctionnement normal, pour éviter que le mécontentement de la population israélienne n'augmente dans des proportions incontrôlables ». L'auteur passe en revue les plus importants de ces pays, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Brésil, ainsi que ceux du Moyen-Orient comme l'Égypte, et les États Arabes Unis. Dans tous les cas, il se « révèle une contradiction flagrante entre leurs discours officiels – souvent centrés sur le droit international, le multilatéralisme et la souveraineté des peuples – et leurs actes concrets ».

Pour terminer provisoirement ce tour d'horizon géopolitique, Dominique Vidal explique pourquoi « jamais de son histoire Israël n'avait été aussi isolé dans l'enceinte onusienne », et cela en dépit du droit de veto dont abusent les États-Unis. Pour l'auteur les massacres perpétrés à Gaza justifient la caractérisation de génocide. Au-delà de ce constat partagé par la plupart des auteurs réunis ici, il met en exergue « le fossé entre dirigeants et dirigés [qui jamais] n'a paru aussi profond au Maghreb comme au Machreck ». Même aux États-Unis « les Juifs américains ont tourné le dos à Benyamin Netanyahou ». « Autrement dit, jamais Israël n'avait infligé aux Palestiniens des coups aussi meurtriers. Mais jamais non plus Israël n'avait payé ces coups aussi chers... ». Combien de pays reconnaîtront l'État de Palestine lors de la prochaine Assemblée générale de l'ONU le 22 septembre 2025 ? Ce sera un indice qui montrera si véritablement un tournant s'opère sur la scène internationale vis-à-vis de la Palestine et de l'impunité dont jouit Israël jusqu'à aujourd'hui.

Un tel dossier sur le basculement du monde et les débats qui s'ensuivent ne peut, pour l'heure, être conclu. Comme en écho à la « solitude » dont parle Dominique Vidal, deux artistes israéliens, Noam Ben Zeev et Yael Perlov, dénoncent une « frénésie sanglante » dans laquelle « Israël, incapable de laver son âme du traumatisme de la Shoah et des horreurs faites aux juifs d'Europe, inflige à son tour l'horreur à un autre peuple »<sup>7</sup>. Alors qu'il faut « sauver Gaza et, par là même, Israël » comme ils l'espèrent.

Une fois de plus, l'humanité doit s'interroger sur ce qui fait d'elle une humanité. Cela bien au-delà du choix des mots, puisqu'il s'agit de la manière d'être.

17 septembre 2025

---

<sup>7</sup> Noam Ben Zeev et Yael Perlov, « Existe-t-il encore des mots pour décrire l'horreur que nous infligeons à Gaza ? », *Le Monde*, 13 septembre 2025.